

MEHLEN Nicolas

(1835 - 1904)

Luxembourg-Rollingergrund

Patents (details)

1 - Soulier-pardessus imperméable

FR patent	221996
Application date	30 May 1892
Co-inventor	BOUVIER Théodore Arthur ¹

L'objet de la présente invention est un soulier par-dessus imperméable qui, tout en étant très léger et très résistant et permet toute tous les mouvements du pied point. Il a cet avantage sur les souliers en caoutchouc qu'il peut être fabriqué et réparé par chaque cordonnier.

Tous les piétons peuvent s'en servir pour de grandes marches attendu qu'il est poreux et n'a pas d'influence désavantageuse sur les pieds ce qui n'est pas le cas pour les souliers par-dessus actuellement existants.

Le nouveau soulier se compose:

- a - d'une semelle inférieure bien tannée*
- b - d'une semelle intermédiaire faite d'un morceau de toile imprégnée et imperméable ayant la forme de la grandeur de la semelle inférieure*
- c- d'une seconde semelle assez forte et*
- d - du soulier par-dessus proprement dit qui doit couvrir le pied et respectivement la jambe et qui est fait d'une solide toile imperméable;*

La fabrication du soulier se fait de la façon suivante:

La partie en drap supérieure (d) est effectuée d'après les dimensions du pied, on pose ensuite la seconde semelle (c) qui est fixée sur tout son pourtour au moyen de la couture et sur cette seconde semelle on pose ensuite la semelle en toile imperméable intermédiaire (b) et sur cette dernière on place la semelle inférieure (a) qui est fixée au moyen de petits clous en bois.

Le soulier ainsi confectionné peut être porté à toute époque de l'année et en n'importe quel temps. Bien que léger ils protègent suffisamment contre le froid et n'empêchent pas la transpiration naturelle du pied puisqu'il est toujours poreux.

Son usage peut surtout être recommandé aux cavaliers puisqu'il n'amointrit pas la sensibilisation du pied et ne préjudice pas au contact nécessaire avec l'étrier.

En outre il peut être fait d'une hauteur suffisante pour que la jambe même soit protégée contre le froid et la pluie.

L'objet de la demande de brevet consiste dès lors dans un soulier-pardessus imperméable dont la partie supérieure en toile imperméable est repliée et cousue sur la seconde semelle tandis que entre ce dernier et la semelle inférieure se trouve placée une semelle intermédiaire également imperméable.

(no drawing)

Corresponding patent

LU

¹ [Luxembourg Dictionary of Inventors](#)
[FamilySearch database](#) (GGR5-7GZ)